



## ACCORD EXPLICITE POUR VERSER PLUS QUE LE PLAFOND DU RÉGIME STANDARD PRÉVU DANS L'ÉPARGNE PENSION: Pension plan fisc / Opti-plan

Contrat N° : .....

DPM 750

Le souscripteur

M  Mme  Mlle

Tel./GSM: .....

Adresse e-mail: .....

Nom (de jeune fille), prénom .....

Adresse (facultatif) .....

.....

Je choisis explicitement le régime dérogatoire, prévu dans le régime d'épargne pension, qui me donne la possibilité de verser jusqu'à 1.310 euros/an. Mon choix est uniquement valable pour l'exercice d'imposition en cours (année de revenus 2024).

Information importante	Plafond fiscal de l'épargne-pension	Taux de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt maximale
Régime standard	1.020 euros	30 %	306 euros
Régime dérogatoire	1.310 euros	25 %	327,5 euros

Je prends note qu'un versement de 1.020,01 euros à 1.224 euros me rapportera une réduction d'impôt inférieure en comparaison d'un versement de 1.020 euros. Un versement de 1.100 euros par exemple donne droit à une réduction d'impôt de 25 %. Cela correspond à 275 euros, montant donc inférieur à celui de 306 euros en cas de versement de 1.020 euros.

Moyennant le présent accord explicite d'effectuer des versements supérieurs au plafond du régime standard, AXA Belgium acceptera les montants versés jusqu'au plafond du régime dérogatoire (1.310 euros).

Je fixe mon objectif de versement pour l'année 2024 à : ..... euros.

Fait à ....., le .....

Signature du souscripteur

**Ce document est à envoyer complété et signé**

Par la poste à AXA Belgium, Place du Trône 1, 1000 Bruxelles

Par e-mail en format pdf ou photo via smartphone à l'adresse suivante: [life.retailoperations@axa.be](mailto:life.retailoperations@axa.be)